



Refus de dossier de demande de naturalisation

Par **kosa**, le **26/12/2011** à **23:56**

Bonjour,

Ma copine s'est vu refusée son depot de demande de naturalisation,parceque comme elle a eu deux enfants qui sont au bled,on lui a dit qu'il faut qu'elle fasse le regroupement familiale d'abord avant de demander la naturalisation.Alors qu'elle ne veut pas faire venir ses enfants ici en france

Est ce normal un tel refus et que dit la loi .Merci